

SM le Roi lance le projet de construction de 2 cités au profit des FAR

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-12-2007 20:42:05

SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR) a procédé, mardi à Nouaceur au siège du 3-ème Etablissement régional de gestion et d'approvisionnement des matériels, à la pose de la première pierre pour la construction de deux cités intégrées à Nouaceur et Ain Harrouda au profit des membres des FAR.

Ces projets portent aussi sur la délocalisation de 18 unités des FAR, situées à l'intérieur du périmètre urbain de Casablanca, vers ces sites qui s'étendent sur une superficie de 245 hectares.

A cette occasion, des explications ont été fournies à SM le Roi sur ce programme intégré qui a nécessité une enveloppe budgétaire de 1,5 milliard DH et qui concerne la construction de 2.000 logements (1.000 logements à Ain Harrouda et 1.000 logements à Nouaceur), conçus en cités intégrées, disposant chacune de l'infrastructure socio-éducative nécessaire, à savoir un centre médico-chirurgical, un cercle mess, des terrains de sport, une antenne sociale, une délégation de la Fondation Hassan II pour les Oeuvres Sociales des Anciens militaires et anciens combattants, des garderies d'enfants, des foyers féminins, des mosquées et des économats.

Ces projets, qui s'inscrivent dans le cadre de la Haute Sollicitude dont le Souverain entoure les membres des Forces Armées Royales pour améliorer leurs conditions socio-économiques et mettre à leur disposition des cités offrant un cadre de vie approprié, seront exécutés sur une assiette foncière militaire d'une superficie de 200 ha à Nouaceur et 45 ha à Ain Harrouda.

Ces cités résidentielles intégrées, qui seront financées grâce au produit des terrains libérés, seront constituées de bâtiments en R+3 regroupant des logements de différentes catégories, dont les principaux destinataires sont les hommes de troupe, à hauteur de 57 %, suivis des sous-officiers (35 %) et des officiers (8 %).

Ces projets, dont le délai de réalisation est de 24 mois, sont attenants aux casernes, ce qui facilitera au personnel militaire l'accès à leur lieu de travail.

Ils s'inscrivent dans le cadre du programme, dont la maîtrise d'oeuvre est assurée par l'Agence de logements et d'équipements militaires (ALEM), visant la construction de 80.000 logements au profit du personnel des Forces Armées Royales.

Ces programmes permettront aux personnels des FAR, tous grades confondus, d'accéder à la propriété dans des conditions avantageuses en termes de qualité et de financement et de pouvoir bénéficier, compte tenu de leur mobilité professionnelle, de logements à titre locatif à proximité de leurs casernements.

Ces projets sont répartis entre les logements locatifs (30.000 unités) et les logements destinés à

l'accession à la propriété (50.000 unités) pour une enveloppe globale de 16 milliards DH réalisé en six ans sur l'ensemble du territoire national au profit de toutes les catégories de militaires.

Le programme a été élaboré sur la base d'une étude globale de proximité ayant permis d'identifier les besoins, de préciser la répartition géographique et d'établir les conditions et les montages financiers nécessaires, objet des conventions signées, en avril dernier à Rabat, avec les différents partenaires sous la présidence effective SM le Roi Mohammed VI.

MAP